

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5669** Société : **RAM**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **MEKKI BENZINA LAMIA**

Date de naissance : **08/01/60**

Adresse : **26, Rue Imam Al-Fassi Bourgogne**

CASA

Tél. : **06 61 31 81 97** Total des frais engagés : **343,92 Dhs**
+ **461,60**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Reda MIKOU
Chirurgien Ophtalmologiste
18, Avenue Stendhal - Casablanca SC
Tél. : (+212) 0522 47 15 94
E-mail : m.mikou@cliniquestendhal.com

Date de consultation : **17/09/2020**

Nom et prénom du malade : **HEKKI Benzahe Lamia**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Ophtalmologiste**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **Télé : (+212) 0522 47 15 94**
E-mail : **m.mikou@cliniquestendhal.com**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA** Le : **16 NOV. 2020**

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
17/09/2020	Ca	300,00		Dr. R. Mikou Chirurgien OPHTALMOLOGISTE 18, Avenue Sidi El Hachem - Casablanca Tél. : (+212) 522 415 94 E-mail : r.mikou@cliniquestendhal.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE BOURGOGNE BERRADA TAZI Haima 341 Bd Zerktouni Casablanca Tél. 05 22 27 13 44	17/09/20	313,90 Dhs
PHARMACIE DE BOURGOGNE BERRADA TAZI Haima 341 Bd Zerktouni Casablanca Tél. 05 22 27 13 44	17/11/20	461,60
INPE:092016815		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

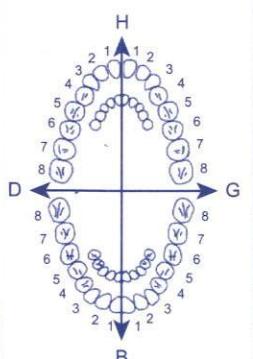
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Dr. Reda
Ophthalmologist
Chirurgie V

Date fab. : تاريخ الصنع
Exp. تاريخ الانتهاء
N° de lot : المفعة:



PT200916171614

CLINIQUE STENDHAL

interne des hôpitaux de france
ant Spécialiste a l'Hôtel-Dieu de Paris
European Board of Ophthalmology
Chirurgie Vitréo-Rétinienne - Dijon
le pathologie Rétinienne - Lariboisière paris VII

الدكتور رضى ميكو
طب العيون
اختصاصي في جراحة الشبكية

PHARMACIE DE BOURGOGNE
BERRADA TAZI Halima
341, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél : 05.22 27.73.44

12 novembre 2020

Mme MEKKI-BERRADA Lamia

11250
LOTEMAX. COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 15 jours

11700
THEALOSE COLLYRE

1 goutte x3/Jour, dans les deux yeux, pendant

7570
ZALERG

1 goutte x2/Jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

موريكون
PHARMACIE DE BOURGOGNE
BERRADA TAZI Halima
341, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél : 05.22 27.73.44

3 662042 0032951
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura - Maroc
15739/2016DMP/20/DH
PRC : 14,00 DH



ZALERG 0.25 mg/ml
Collyre 5 ml - PPV : 75,70 DH

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Amina DAUDI

LEVOPIHTA 0.05%
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
PPV : 75,00 DHS
AMM N° 728/160N/21/NCI

LOT 70445
11-2021
EXP 10-2022

H5397

6 118001 070596
Laboratoires Sothema Bouskoura
Tobradex collyre en suspension, 5 ml
A.D.S.P. Maroc N° 71/DMP/21/NCI
PPV : 35,70 DHS

406833

Dr Reda MIKOU
Chirurgien Ophthalmologiste
18, Avenue Stendhal - Casablanca 50
Tél : (+212) 0522 47 15 94
Email : cmikou@cliniquestendhal.com

18, Avenue Stendhal, Cité Plateau - Casablanca
Tél : (+212) 05 22 47 15 94 - Fax : (+212) 05 22 99 34 51
E-mail : ophthalmologie@cliniquestendhal.com



ENDHAL

le france

I-Dieu de Paris

Ophtalmology

ienne - Dijon

e - Lariboisière paris VII

الدكتور رضى ميكو
طب العيون

اختصاصي في جراحة الشبكية

Diplôme d

N° de lot : 1001
Exp. : 04/2021
Date fabr. : 01/2020



PT200916171614

17 septembre 2020

Mme MEKKI-BERRADA Lamia

11256
LOTEMAX



1 gouttes 4 fois/jour pendant 5 jours
1 gouttes 3 fois/jour pendant 5 jours
1 gouttes 2 fois/jour pendant 5 jours
1 gouttes 1 fois/jour pendant 5 jours, dans les deux yeux

3440
TOBRADEX : pde PO



1 application / jour, le soir au coucher, pendant

14700
THEALOSE COLLYRE

1 goutte x3/Jour, pendant 2 Mois

31390

Dr Reda MIKOU
Chirurgien Ophtalmologiste
18, Avenue Stendhal - Casablanca SC
Tél. : (+212) 0522 47 15 94
E-mail : r.mikou@cliniquestendhal.com

د. بورگون
PHARMACIE DE BOURGOGNE
BERRADA TAZI Halima
341, Bd Zerkouni - Casablanca
341, TAZI 05.22.27.73.44

TOBRADEX®
POMMADÉ OPHTALMIQUE
3,5G
Boîte de 1 tube
Laboratoires SOTHEMA, Bouskoura
AMM N° 455/18 DMP/ 21/ NRQ



31662042#003295

VB7562C10MAR/09/19

Distribué au Maroc par :

Laboratoires SOTHEMA :

B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc

N° Homologation Maroc :

1573/2016/DMP/20/DM

PPC : 147,00 DH